

CIRCULAIRE.

MONSIEUR :—

J'attire votre attention sur les délibérations du Comité Central, que vous verrez ci-dessous ; ainsi que sur la Requête adoptée comme projet par le Comité.

L'importance d'avoir de l'unanimité, nécessite que tout le pays demande la même chose et sous la même forme.

Afin que cette Requête ait plus de poids, il conviendrait qu'elle fut signée en masse, par tout le monde ; et le Comité espère que les signatures dans votre paroisse ne seront pas les moins nombreuses.

Vous remarquerez qu'il est nécessaire, d'après un règlement de la Chambre d'Assemblée, que la Requête soit écrite à la main et que la feuille sur laquelle elle est écrite contienne au moins trois signatures. Les autres feuilles, qui ne contiendront que des signatures, seront annexée à la feuille contenant la Requête.

L'opposition à la mesure du Crédit Foncier sera formidable de la part du Haut-Canada. Signons la Requête en masse. Qu'elle soit prête à être envoyée au Représentant du Comté, pour qu'il la présente le premier jour de la Session. Il n'y a pas de temps à perdre.

Si vous n'avez pas encore eu d'assemblée dans votre localité pour Ratifier les délibérations des délégués à la convention tenue à St. Hyacinthe, le 17 décembre 1862, il serait à désirer que vous vous en occupassiez au plutôt, et que vous fissiez publier vos procédés dans les journaux.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

G. BOUCHERVILLE.

S. C. C. C.